



SNUEP-FSU - Ludovic PRÉVOT  
 Hameau La Landre  
 19, rue de Beaulieu  
 52170 CHEVILLON  
 ludovic.prevot@snuiep.fr  
 06.83.18.76.39

Au delà d'un délai de 15 jours après la tenue de l'instance.... les fiches de frais ne peuvent plus être prises en compte ....  
 Pensez à la renvoyer le plus tôt possible.... Merci de votre compréhension.

*A Joindre la convocation		DATE		Partie à remplir par le/la militant(e)							
Type de la réunion *A				NOM :							
Bureau Académique	<input type="checkbox"/>			PRENOM :							
Conseil/ Congrès Académique	<input type="checkbox"/>			ADRESSE :							
CAPA / GT	<input type="checkbox"/>			CP – VILLE :							
C.A.E.N	<input type="checkbox"/>			TEL :							
C.T.A	<input type="checkbox"/>			MAIL							
RÉGION (CREFOP, ...)	<input type="checkbox"/>			Signature du militant(e)		Date de dépôt de la demande					
C.F.R	<input type="checkbox"/>										
Autres (CHSCT, ...).....	<input type="checkbox"/>										
<b><u>A LIRE ATTENTIVEMENT</u></b>				<b>Frais engagés</b>		<b>Montant</b>					
<p>Pour être remboursé(e)<sup>*B</sup>, il faut que le/la militant(e) remplisse correctement et signe cette fiche, fournisse tous les justificatifs et signe la feuille d'émargement si c'est une réunion de secteur...</p> <p><b>Il est de la responsabilité de la ou des personnes qui organisent la réunion de ramener ces fiches et la feuille d'émargement à la trésorerie.</b></p>				Déplacement Train (joindre les originaux des billets)		=	€				
				Déplacement voiture	0,20 €	X	Km	=	€		
				Immatriculation du véhicule <sup>*C</sup> :							
				Péage (joindre les justificatifs)				=	€		
				Transport en commun (joindre les justificatifs)				=	€		
				Repas	10 €	X		=	€		
				Nuitée	75 €	X		=	€		
Frais stationnement (joindre les justificatifs)						€					
Visa de la Trésorerie :			<b>TOTAL</b>				€				
Payé le :			*B Joindre un RIB lors de la 1 <sup>ère</sup> demande de remboursement ou de changement de domiciliation.								
Banque :			*C Joindre la photocopie de la carte grise du véhicule utilisé lors de la 1 <sup>ère</sup> demande de remboursement ou lors du changement de véhicule ainsi que la photocopie de la carte verte en cours de validité du véhicule utilisé.								